

SIVM DE LONGUENEE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

DU 23 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf, le vingt trois du mois de septembre à 20 heures 30, les membres du Syndicat intercommunal à Vocations Multiples de LONGUENEE se sont réunis au nombre prescrit par la loi, au siège du S.I.V.M. de Longuenée, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Annick BELET, Présidente.

Etaient présents : Messieurs GASCOIN, HEBE, MAUGEAIS, BERTHELOT, GEMAIN, FOUQUET, THUAU, RETAILLEAU, MULET-MARQUIS, BARREAU, DESNOE.

Monsieur DUPONT et Madame HAMELINE – SIVM de Longuenée

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

I - EQUIPEMENT INTERCOMMUNAL CULTUREL ET SPORTIF

● POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Avant la présente réunion de conseil, les élus du SIVM ont pu visiter le chantier et ont pu se rendre compte de l'avancement des travaux. L'ensemble des murs sont réalisés en ce qui concerne la salle culturelle et les blocs sanitaires.

L'entreprise ROUSSEAU va commencer à poser la charpente à partir de la fin octobre.

A ce jour, le planning prévisionnel est respecté voire même un peu en avance. Monsieur BARREAU précise qu'il ne faudra pas oublier l'assurance quand le chantier sera hors d'eau.

Monsieur BERTHELOT informe l'assemblée qu'un rendez-vous est prévu avec la famille SOURDRILLE suite à l'autorisation qui leur a été demandée d'accéder à leur champ pour le passage des eaux pluviales.

● COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL CULTUREL DU 15/09/2009

Madame La Présidente remercie Céline GORRIA pour sa participation active dans le groupe de travail « Culture et Loisirs ».

Plusieurs membres du groupe de travail se sont déplacés sur plusieurs sites et ont rencontré soit des élus, soit des membres d'associations à Pellouailles-les-Vignes, à Beaucouzé (association Mosaïque), Villevêque Soucelles et Le Louroux-Béconnais.

Pour faciliter la réflexion, 3 sous-groupes de travail sont créés :

- Cinéma
- Programmation culturelle
- Promotion de la salle

Chaque sous-groupe devra faire un compte-rendu et des propositions pour la réunion du 3 novembre 2009.

Le groupe de travail chargé de la Culture et des Loisirs a proposé que soient examinés, au prochain conseil, les points suivants :

- Quel budget pour l'inauguration ?
- définir un budget pour la programmation culturelle, un prix par habitant ?

Pour réaliser la programmation, cela va nécessiter de prévoir un budget qui sera utilisé en fonction des réalisations. Par ailleurs :

- déterminer la part culturel,
- contacter des professionnels de supports de communication pour promouvoir la location de salle.
- déterminer qui fait quoi ? Comment va-t-on travailler ? Peut-être devra-t-on s'appuyer sur des gens qui ont la compétence dans la programmation et notamment contacter des associations qui pourraient nous bâtir un projet.

Le Conseil Syndical décide d'attendre les propositions des groupes de travail.

D'autre part, un courrier sera envoyé aux associations des 3 communes, indiquant les modalités de location et le coût.

Le système de fermeture

Le groupe de travail propose d'étudier un système de fermeture plus adapté (clés électroniques avec logiciel).

Le responsable technique de la salle du Louroux Béconnais est à notre disposition pour donner des informations, Monsieur DUPONT doit le rencontrer.

Il sera aussi demandé l'avis de l'architecte.

● **CHOIX DU NOM DE L'EQUIPEMENT**

6 personnes ont donné leurs propositions :

- Jean Sauvage
- André Bertin
- Joachim du Bellay
- André Leroy
- Edmond Rostand
- Les Alizés
- Bellevue
- complexe Hervé Bazin
- complexe Emile Joulain
- complexe Jean-Claude Brialy
- salle Noah
- Espace Jean-Claude Brialy ou salles Jean-Claude Brialy
- Espace de Longuenée

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide de retenir le nom suivant :
ESPACE LONGUENEE

● **LE SITE INTERNET**

Le site internet est maintenant créé. Quelques mises au point sont actuellement en cours. L'adresse du site est <http://www.sivmlonguenee.fr>

Monsieur PAPIN, Conseiller Municipal du Plessis-Macé, a fait une remarque par rapport au référencement du site car il n'apparaît pas lorsqu'on fait une recherche sur google. Monsieur DUPONT est chargé de se renseigner auprès de Sébastien GUITTIERE qui a réalisé le site, du coût supplémentaire pour le référencement.

Monsieur THUAU propose, pour la fin de l'année, d'insérer un article pour présenter l'espace Longuenée dans le bulletin d'information d'Angers Loire Métropole.

● **DATE D'INAUGURATION**

Les élus fixent le 4e week-end de septembre de 2010 (25 et 26 septembre 2010), car diverses manifestations sont déjà prévues les autres week-ends dans les communes.

● **TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**

Suite à la demande de la ligue régionale de Tennis de Table, une occultation de la salle de sports n° 2 est nécessaire. Le montant des travaux s'élève à 22 215.70 € TTC.

Sur proposition du groupe de travail chargé des sports, il faut intégrer le badminton dans la salle de sports n° 1, les montants s'élèvent à

- massif béton : 2 767.62 € TTC
- tracés : 2 126.49 € TTC
- poteaux et filets : 1 265.21 € TTC

Afin de respecter les prescriptions sur la loi sur l'eau, le fossé doit être busé sur 18 m en sortie du bassin de rétention, le montant des travaux est de 1550.02 € TTC.

Les élus souhaitent avoir pour le prochain conseil syndical un bilan des travaux en plus-value et des travaux en moins-value.

II – PANDEMIE GRIPPALE

Une commande a été faite conjointement avec les communes auprès d'Angers Loire Métropole, pour l'achat d'équipements de protection individuel.

III1 – REMPLACEMENT AU POSTE DE PEINTRE

Le peintre qui avait été recruté en mars a donné sa démission pour le 31 août 2009.

Sur 5 personnes sélectionnées, 4 personnes se sont présentées lors d'un entretien le 21 septembre 2009 pour un entretien d'embauche. Le choix s'est porté sur la candidature de Sébastien LEPRINCE qui avait été recruté en contrat à durée déterminée du 17/08/2009 au 30/09/2009 afin de terminer les travaux de peinture en cours dans les écoles, il a donné entière satisfaction. Aussi, il est proposé aux élus de retenir sa candidature.

IV –PRIME ANNUELLE ACCORDEE AUX APPRENTIS

Auparavant, à chaque renouvellement d'apprenti, une délibération était prise afin de leur accorder la prime annuelle.

Il est proposé de passer une délibération de portée générale qui autorise les apprentis à percevoir la prime annuelle qui leur sera versée au prorata de leur temps de travail.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide d'accorder la prime annuelle aux apprentis employés par le SIVM de Longuenée.

Celle-ci leur sera versée au prorata de leurs temps de travail, dans les mêmes modalités que pour les agents titulaires.

Pour information

Lors de la précédente réunion, le Conseil Syndical avait délibéré afin de modifier l'agrément pour recevoir un apprenti en BP Travaux Paysagers. Depuis le 1^{er} septembre 2009, le SIVM emploie un nouvel apprenti. Il s'agit de Pierre MOREL, il remplace Julien BEAUPERE dont le contrat a pris fin en juillet.

V –QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Remplacement de l'ordinateur du responsable du service espaces verts.

L'ordinateur situé dans le bureau du responsable du service espaces verts, acheté en 2002, fonctionne difficilement malgré l'installation d'une barrette de mémoire. Il est proposé au Conseil syndical l'achat d'un nouveau matériel.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE l'achat d'un nouvel ordinateur comprenant le matériel (y compris windows XP Pro), le forfait installation, la récupération des données.

PRECISE qu'une somme de 900.00 € est disponible au chapitre 21 du budget pour l'achat de ce matériel.

- Nettoyage des points TOM

Les agents chargés du nettoyage des points TOM font face à l'incivilité de certains administrés et effectuent des tâches parfois à la limite du supportable. Des demandes des agents remontent régulièrement auprès de la hiérarchie afin de savoir si un effort financier pourrait être fait en reconnaissance de la pénibilité de la tâche.

Les élus craignent que la situation s'amplifie et que d'autres agents se manifestent pour telles ou telles tâches effectuées.

Les élus décident de ne pas donner une suite favorable à cette requête.

- Les heures de personnel effectuées pour la Commune de La Membrolle-sur-Longuenée, sont depuis quelques années dépassées par rapport à la prévision, en partie dû à l'augmentation des espaces verts à entretenir, alors que les communes de La Meignanne et Le Plessis-Macé n'atteignent pas leur quota d'heures.

D'autres éléments de base pourraient être revus. Cette question doit être réexaminée en commission technique.

- Prochain bulletin d'information du SIVM :

La maquette devra être soumise avant le prochain conseil syndical de novembre. Il portera principalement sur l'espace Longuenée : l'avancement des travaux, les tarifs de location, le site internet, les travaux des groupes de travail...

Un article pourra paraître concernant le choix des espaces verts dans les massifs des différentes communes, qui permettrait par la même occasion de remercier le personnel qui a travaillé dessus. Rédiger également un article sur les traitements.

- Demande d'un agent du service espaces verts pour un avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2010.

Le Comité Syndical,

DECIDE de transformer un poste d'adjoint technique territorial principal 2^e classe, en un poste d'adjoint technique territorial principal 1^{ère} classe avec effet au 1^{er} janvier 2010, et de nommer un agent du S.I.V.M. de Longuenée remplissant les conditions nécessaires à cet avancement de grade.

CHARGE Madame La Présidente de la déclaration du poste auprès du Centre de Gestion.

Le tableau des effectifs se trouve ainsi modifié.

- Demande d'un agent du service espaces verts pour travailler à temps partiel (90 %).

Cet agent a demandé à ne pas travailler le mercredi après-midi. Les nécessités du service ne permettent pas de donner une suite favorable à cette demande.

Les temps partiels qui seront autorisés, le seront dans le cadre d'un congé parental.

- Rencontre avec le personnel : un moment d'échange aura lieu le 15 octobre 2009 à midi entre le bureau syndical et le personnel du SIVM. Un repas froid sera partagé avec tous les agents.

- Proposition de visite des salles intercommunales avec les Conseillers Municipaux de chaque commune et les associations.

- le samedi 30 janvier 2010 de 10 h à 12 h pour les conseillers municipaux
- le 27 mars 2010 de 10 h à 12 h pour les représentants d'associations.

- Proposition d'une prochaine réunion de Conseil syndical le mercredi 25 novembre 2009 à 20 h 30.

Les élus n'ayant pas d'autres remarques à formuler, la séance est levée à 23 h 00.